

# ACCÈS À L'INFORMATION : RÉPERTOIRE DES DOSSIERS

## Ministère : TOURISME, DE LA CULTURE ET DU SPORT

### AGENCES, CONSEILS ET COMMISSIONS

#### Conseil des arts de l'Ontario

Le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) est un organisme du gouvernement de l'Ontario établi en 1963 avec mission de favoriser la création et la production d'œuvres artistiques au profit de tous les Ontariens. Par ses subventions et services, il appuie les artistes professionnels et les organismes artistiques établis en Ontario.

Un conseil d'administration, composé de 12 membres bénévoles nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil de l'Ontario, encadre les politiques et la gouvernance du CAO.

#### Dossiers généraux et renseignements personnels

- Dossiers des communications
  - Incluant les dossiers concernant : les relations publiques, la production de publications, les promotions, les événements et autres dossiers de communication générale.
- Dossiers de l'organisation
  - Incluant les dossiers concernant : le directeur et chef de la direction, le conseil d'administration, la recherche et planification stratégique.
- Dossiers financiers et administratifs
  - Incluant les dossiers concernant : la comptabilité, la feuille de paie des employés, les budgets, les installations, les approvisionnements et les systèmes.
- Dossiers des subventions
  - Incluant les dossiers concernant : les demandes, les évaluateurs, la liaison et le développement.
- Dossiers des ressources humaines
  - Incluant les dossiers concernant : le recrutement, les dossiers sur le personnel, la formation et le développement, les relations de travail, la santé et la sécurité au travail, etc.